

Compte rendu du Comité scientifique « Entretiens Automnaux » Du 26 Septembre 2019

Ordre du jour :

- Retour sur la saison estivale
- Gestion écologique : préparation des travaux d'entretien d'automne
- Etude sur le patrimoine arboré : principes et objectifs
- Evolution du comité scientifique

Participants et spécialité naturaliste:

- Alexis Martin : amphibiens, chiroptères et vers luisants
- Quentin Wackenheim : malacologue, spécialiste des escargots en milieu urbain
- André Lantz : entomologiste et mycologue
- Quentin Rome : entomologiste, spécialiste des guêpes et des fourmis
- Julien Norwood : illustrateur naturaliste et scientifique indépendant. Il a un projet d'identification des amphibiens pour les sorties organisées et animées par Alexis
- Claire Godet : projet de recherche sur les mares d'Ile de France
- Yves Gourvennec : responsable association « Hommes et Plantes »
- Léa Mapilly : apprentie de Caroline Recorbet « Cheffe de service Jardins et Nature en ville », Ville de Montreuil

Participants de l'Etablissement Public Territorial (EPT) Est Ensemble Grand Paris:

- Bérénice Cahard : Responsable biodiversité et sensibilisation, pôle Nature en ville
- Samuel Lagandré : Responsable Technique, pôle Nature en ville
- Geoffrey Weisse : Technicien « Nature en ville », pôle Nature en ville
- Paul Pioli : Technicien « Nature en ville », pôle Nature en ville

1. Retour sur la saison estivale

Mare Perchée :

La mare perchée est alimentée par de l'eau potable. Lors de la saison estivale 2018, ce remplissage se faisait à fort débit pendant 2 jours. Pour la saison estivale 2019, la mare a été remplie différemment pour éviter tout choc thermique : le robinet a été ouvert à très faible débit pendant toute une semaine. L'ensemble des membres du comité scientifique a approuvé cette nouvelle méthode.

Alexis Martin a souligné l'importance de garder la mare en eau tôt dans la saison pour favoriser la reproduction des grenouilles rousses.

Mare du Bas :

Alexis Martin a indiqué que les contours de la mare sont jonchés de déjections et que cela reste une source de pollution importante pour la mare.

Un autre tiers de la roselière sera à la demande du comité fauchardé en décembre 2019.

La mare est devenue plus visible ce qui la rend plus visitée, des détritiques sont présents en permanence ce qui pollue fortement le plan d'eau. La cachette semble pertinente pour le Comité afin de sauvegarder la faune qu'elle abrite. Végétaliser la mare peut la rendre plus discrète et limiter l'éclairage du stade qui nuit à la reproduction des animaux.

Un des éclairages du terrain situé à proximité de la mare a été réorienté par la ville de Montreuil afin d'être moins perturbant pour la reproduction des amphibiens présents sur ce plan d'eau.

Retour sur la fauche précoce :

Lors du Comité du 25 avril 2019, il a été déterminé une nouvelle zone de fauche précoce qui a été entretenue en juin 2019. La zone choisie se situe sur l'esplanade haute, sur une zone d'expérimentation divisée en deux parties (cf numéro 2 de la cartographie d'entretien du parc des Beaumonts présentée en annexe).

Cette fauche précoce a permis de retarder la floraison de certaines espèces. Dorénavant cette zone sera maintenue en fauche précoce tout en la fauchant tardivement pour appauvrir le sol.

2. Gestion écologique

Plan de fauche :

Le nouveau plan de fauche a été présenté et approuvé par l'ensemble du comité (cf cartographie en annexe). La valorisation des déchets de fauche permettra de favoriser la biodiversité en créant des abris pour la faune du parc.

Pour les parcelles planes, un tracteur à faible portance muni d'une barre de coupe sera utilisé. Dans la parcelle 48, il a été demandé de retirer les Cornouillers et de conserver un petit Orme. La parcelle d'éco-pâturage a été divisée en deux parties pour réaliser une fauche tous les deux ans pour éviter l'embroussaillage et offrir une qualité fourragère optimale pour les animaux. Une tache de Fenouil sera sauvegardée car elle est intéressante pour certains papillons. Les taches de Sureaux, hêtre et d'Ailanthus seront fauchées tous les ans pour éviter qu'ils ne progressent trop dans la parcelle.

Réouverture de la partie sud :

Un chantier de réouverture sur la partie Sud du parc est actuellement en réflexion au sein de l'EPT Est Ensemble. En effet cette partie du parc est à un stade avancé de colonisation par des espèces très vigoureuses voire invasives et une transition vers une zone de prairie semble pertinente au vu de son exposition plein sud.

Les participants au comité scientifique souhaitent que si ce projet voit le jour, des protections pour les terriers de renard et les souches abritant des amphibiens soient mises en place en amont de ces travaux.

Ce sujet sera étudié lors d'un prochain comité.

Mare Perchée faucardage et étrépage

La mare du haut, aussi dite « mare perchée », colonisée par une roselière, est presque complètement refermée. Une proposition d'entretien de la mare perchée a été présentée lors du dernier Comité scientifique. Toutes les remarques et propositions apportées lors de cette rencontre ont été prises en compte par l'EPT Est Ensemble afin d'établir une programmation des travaux respectant la faune et la flore du site qui a ensuite été déposé à la Direction Régionale et interdépartementale de l'Environnement et de l'Energie (DRIEE) pour autoriser ces travaux. Une réponse favorable de la DRIEE a été faite à l'EPT Est Ensemble en septembre 2019.

Des travaux d'étrépage, consistant à décaisser la partie du sol superficiel et de la végétation à l'aide d'une pelle mécanique, auront donc lieu sur le plan d'eau. Le chantier sera divisé en deux phases et effectué en deux ans pour offrir un refuge pour la faune présente sur la partie traitée. Ces travaux auront pour but de supprimer une partie des phragmites et ainsi limiter la consommation d'eau de la végétation et offrir de nouvelles zones d'eau libre pour la faune. Une représentation de la mare après travaux est disponible en annexe 2.

Avant cette intervention, toute la partie concernée sera entièrement faucardée pour faciliter le chantier de curage. Concernant la partie non traitée, le plan de faucardage établi par le comité l'année dernière sera maintenu.

Il a été proposé aux membres du comité de remplacer la ganivelle prévue autour de la mare Perchée par une haie en noisetier tressé et de mettre en place un observatoire en saule tressé avec pour projet de transformer cette mare en mare pédagogique. Le projet a été approuvé par l'ensemble des membres du comité.

Selon le Comité, la création de tas de bois aux abords de la mare perchée est très risquée au vu des dégradations sur le Parc.

Diagnostic écologique du parc des Beaumonts

Suite au diagnostic écologique du Parc effectué en 2018, le Comité souhaite que les enjeux sur les chiroptères soient précisés et que ceux sur les amphibiens soient revus.

3. Patrimoine arboré

Lors de l'année 2019, un bureau d'étude a été mandaté pour faire un inventaire du patrimoine arboré du parc. Cette étude aboutira à un plan de gestion visant à optimiser au mieux la gestion des boisements pour la préservation de la biodiversité. Il en résultera fin 2019/2020 d'une première campagne abattage/élagage visant à une mise en sécurité des arbres les plus dangereux. Les produits de coupes seront pour la grande majorité valorisés en créant des niches écologiques ou de l'aménagement paysager.

Suite à cette campagne, une liste de proposition de remplacement pour les arbres du plateau horticole sera transmise au comité.

4. Evolution du Comité Scientifique

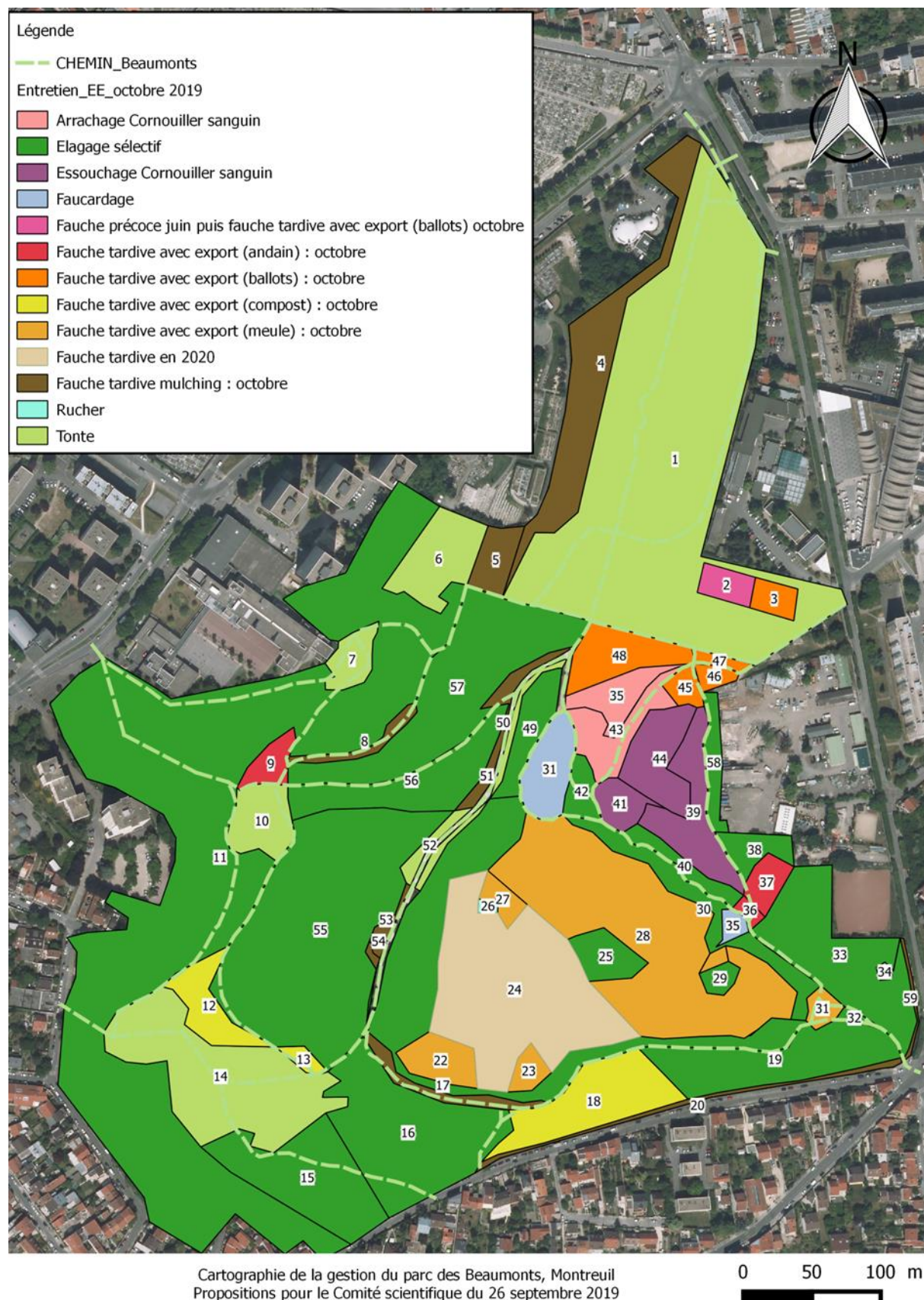
Il a été proposé de rendre la réunion trimestrielle. Cela permettra d'approfondir certains sujets et avoir une approche par saison. L'ensemble du comité a accepté cette nouvelle méthode.

5. Conclusion

Durant le Comité scientifique du parc des Beaumonts, les différents sujets abordés ont été principalement les travaux d'étrépage et les aménagements de la mare perchée, le nouveau plan de fauche et le diagnostic du patrimoine arboré qui est en cours de consolidation.

Avec l'accord des participants, le comité scientifique du parc des Beaumonts se réunira tous les 3 mois afin d'aborder un plus grand nombre de sujets et d'optimiser le temps de ces réunions. Le prochain comité aura lieu en janvier 2020.

Annexe 1 : Plan de Fauche Parc des Beaumonts



Annexe 2 : Travaux sur la Mare Perchée

